

## Le Théâtre de la Cité internationale tente le duo

LE MONDE | 01.06.2016 à 16h05 • Mis à jour le 01.06.2016 à 16h06 |

Par Emmanuelle Jardonnet



Après deux longues saisons sans direction, le Théâtre de la Cité internationale (TCI), lieu atypique niché dans le parc de la « Cité U », dans le sud de Paris, retrouve un début de sérénité avec la nomination de Marc Le Glatin. Cet ancien élève du Conservatoire supérieur d'art dramatique de Paris (devenu l'Ecole d'enseignement supérieur en art dramatique de Paris [ESAD]) et de Sciences Po, qui a d'abord été comédien et metteur en scène, dirigeait depuis 2000 le Théâtre de Chelles, en Seine-et-Marne.

Il sera « accompagné » à ce nouveau poste par la productrice de spectacles Claire Dupont. Il ne s'agit pas d'une codirection, mais d'un tandem, et c'est là que réside la spécificité de leur projet : cette dernière va créer et diriger une coopérative de production de spectacles qui sera adossée au théâtre.

### Deux nouvelles structures

De son côté, Marc Le Glatin va s'atteler à la création d'un nouveau cadre

juridique autonome pour le théâtre. Une volonté de la Cité U qui verra le transfert, au 1<sup>er</sup> septembre, de l'activité du TCI à une association créée à cet effet, et dont il prendra la direction. Cette nouvelle ère pour le théâtre s'accompagne donc de la création non pas d'une, mais de deux nouvelles structures.

Votée le 26 mai\*, sa nomination a mis fin à près de deux ans de vive inquiétude pour l'équipe du théâtre qui, depuis le départ non remplacé de sa précédente directrice, Pascale Henrot, en septembre 2014, a réussi à maintenir une programmation de qualité malgré l'accumulation de mauvaises nouvelles.

A la mi-2015, le conseil d'administration de la Cité internationale, sous la tutelle duquel le théâtre est placé, avait en effet mis sur la table un projet de restructuration qui réduisait de plus de la moitié sa subvention annuelle à l'horizon 2018 (soit près de 12 % du total des ressources du théâtre). Six mois plus tard, un appel à candidatures a été finalement lancé fin janvier dans un climat difficile, puisque était également annoncé un plan de départs volontaires, avec huit postes menacés sur 25 salariés. Appel qui, malgré ce climat social, a fortement mobilisé la profession, puisque 69 candidatures ont été déposées.

## **Un défi jugé « impossible »**

L'inquiétude du personnel portait également sur les nouveaux objectifs affichés pour le TCI, qui venaient s'ajouter à ses missions de diffusion et de soutien à la jeune création du théâtre et du cirque. Il s'agit notamment d'accueillir l'ESAD, alors même que le théâtre ne dispose pas de salle de répétition. Un défi jugé proprement « *impossible* » par le personnel dans ce contexte de coupes budgétaires.

Face à la complexité des enjeux, Marc Le Glatin, qui entre en fonctions le 1<sup>er</sup> juin, affiche un optimisme pragmatique. « *Puisqu'il n'y a pas d'autre espace de répétition que les trois salles du théâtre, il faut penser une programmation qui en libère une* », admet-il. « *Le nombre de représentations devrait rester identique à celui que connaît le théâtre depuis deux ans, avec l'objectif d'atteindre de forts taux de remplissage* », précise le nouveau directeur. Il souligne que le Conservatoire gardera ses locaux de la place Carrée, aux Halles, et que des partenariats avec les différentes maisons de la Cité U apporteront des espaces complémentaires.

Dans le nouvel ordre de mission, le théâtre est par ailleurs appelé à renforcer ses liens avec l'enseignement supérieur. Le binôme choisi par le

jury a un profil universitaire qui a pu donner du poids à leur projet. Marc Le Glatin est en effet professeur associé à l'Institut d'études européennes de Paris-VIII. Claire Dupont est, elle, maître de conférences au sein de l'Institut d'études théâtrales de Paris-III. « *A partir de la rentrée 2017, des rencontres régulières seront organisées entre les artistes en résidence et les élèves, d'une part, et des chercheurs et des scientifiques, d'autre part* », détaille le directeur. Le but est de « *donner un terreau de réflexion qui alimente le travail des jeunes artistes* ».

### « Un maillon faible »

Claire Dupont n'est pas une inconnue pour le TCI, puisqu'elle a fondé un bureau de diffusion, production et relations publiques qui collabore actuellement avec le théâtre. L'idée de créer un nouveau bureau, sous la forme d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), indépendante mais adossée au TCI par convention, est née d'un constat commun entre les deux professionnels, qui se connaissent depuis plusieurs années. « *Face aux difficultés rencontrées par les bureaux de production, d'un côté, et au besoin d'accompagnement des artistes dans leurs premiers pas professionnels, de l'autre, nous avons identifié un maillon faible dans la filière théâtrale* », résume Marc Le Glatin.

« *Parmi les jeunes artistes, certains ont une aptitude à se construire des réseaux, certains, pourtant de grande qualité, voient leur carrière entravée par un manque d'accompagnement. La compétition fait partie du jeu, mais l'idée est de créer un sas leur permettant de s'aguerrir aux différentes démarches* », détaille-t-il. La structure, qui comptera parmi ses membres de multiples coproducteurs (notamment des théâtres de province) et de jeunes artistes, deviendra un pivot central de la structuration des projets. Elle sera installée au sein du théâtre.

---

**MARC LE GLATIN,  
DIRECTEUR DU TCI :**  
**« MON RÔLE EST DE  
REDONNER UN CAP À  
UNE ÉQUIPE DUREMENT  
ÉPROUVÉE. JE NE  
MINIMISE PAS LES  
DIFFICULTÉS »**

---

L'équipe reste cependant inquiète, comme elle l'indique sur [le site Internet du théâtre](#), « *sur les modalités de transition* », « *sur le transfert des postes* » ou encore « *sur les conséquences organisationnelles des départs volontaires* ». « *Les négociations ont été conduites par la Fondation de la Cité universitaire, c'est un processus en cours. Dans ce contexte, mon rôle est de redonner un cap à une équipe durement éprouvée. Je ne minimise pas les difficultés* », assure Marc Le Glatin.

Un mot sur la future programmation, à l'horizon 2017-2018 ? Seulement quelques indications : « *La danse s'orientera vers de jeunes chorégraphes, la musique se voudra plus rassembleuse ; la programmation théâtrale sera assez novatrice et le cirque fera une place aux jeunes tout en proposant des spectacles fédérateurs* ».

**J** \* Le jury était composé de représentants du ministère de la culture – membres de la Direction générale de la création artistique (DGCA) et de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) –, de la Ville de Paris, de la région Ile-de-France, de la Chancellerie des universités de Paris et de la Fondation nationale de la Cité internationale universitaire.

## Le TCI en quelques chiffres

Le Théâtre de la Cité internationale abrite dans ses 4 000 m<sup>2</sup> trois salles du théâtre, treize studios de musique, cinq ateliers d'artistes et un bar. Inauguré en 1936, il a été rénové en 2004 pour un montant de près de 8 millions d'euros. Côté ressources, l'apport de la Cité internationale universitaire de Paris, actuellement de 880 000 euros, doit passer à 400 000 en 2018, soit une baisse de 55 % étalée sur deux ans. La CiuP ne consacrerait plus alors à son théâtre de tutelle que 1 % de son propre budget. Le ministère de la culture finance, par ailleurs, les lieux à hauteur de 1,3 million d'euros, tandis que la Ville de Paris et la région Ile-de-France font une dotation de 230 000 euros. En 2014, il affichait un tiers de ressources propres (976 000 euros, mécénat compris) dans un budget à l'équilibre, et le taux de fréquentation s'élevait à 79 %, dont 30 % de jeunes spectateurs.



**Emmanuelle Jardonnet**

Journaliste au Monde